



PLAN BIODIVERSITÉ DE PARIS

LES MOTS DE LA BIODIVERSITÉ



Artificialisation du territoire

Ce phénomène désigne la transformation d'un milieu naturel ou favorable à la biodiversité en un milieu, très souvent imperméabilisé, dédié aux activités humaines (habitation, transport, industrie, etc.) et donc peu ou pas adapté à l'accueil de la faune et de la flore. L'intégration des enjeux de biodiversité dès le début d'un projet permet de concilier aménagement de la ville et biodiversité.



Square Montholon ©AEU-DEVE Mairie de Paris

Biodiversité ou diversité biologique

La biodiversité est la diversité du monde vivant depuis le niveau des gènes (diversité génétique), des espèces (champignons, plantes et animaux) et des écosystèmes (ou milieux de vie : eaux douces, eaux marines, forêts, tourbières, prairies, marais, dunes, milieux urbains... ; ces milieux assurant la continuité de la vie sous toutes ses formes).



Grenouille verte (*Pelophylax kl. esculentus*), adulte © X. JAPIOT
Hyménoptères©AEU-DEVE-Mairie de Paris

Continuités écologiques

Ces voies aquatiques et terrestres relient entre eux des réservoirs de biodiversité (espaces riches en espèces et en habitats) pour permettre à la faune et la flore de circuler, s'alimenter et s'adapter aux changements environnementaux.

Corridors écologiques

Ils relient entre eux les réservoirs de biodiversité, favorisent la circulation des espèces et permettent la recolonisation des milieux. Ils peuvent être constitués de continuités linéaires, comme des alignements d'arbres des rues, ou formés par toute une mosaïque d'espaces végétalisés et d'habitats diversifiés (continuités en « pas japonais »).



Continuités écologiques et rénovation urbaine 19e arr.©N.ROBIN

Écosystème

Système formé par un environnement (biotope) et par l'ensemble des espèces (biocénose) qui y vivent, s'y nourrissent et s'y reproduisent. Ces êtres vivants interagissent entre eux et avec leur milieu.

Espace interstitiel

Espace, de pleine terre ou non, jouxtant une construction sur sa parcelle. Ces espaces sont autant de points relais indispensables pour le cycle de vie des espèces. Ils participent pleinement au renforcement du maillage végétal du territoire.

Espaces refuges

Zones constituant un refuge pour les populations animales et végétales. Ces zones sont souvent isolées par des obstacles naturels.



Prairie au parc des Buttes-Chaumont 19e arr.
©S.WILCOX



Fauchage de la pelouse sèche du Jardin naturel
20e arr. ©N.ROBIN

Gestion écologique ou différenciée des espaces végétalisés

Cette gestion, respectueuse de l'environnement et de la biodiversité, laisse la nature s'exprimer librement. Elle s'appuie notamment sur l'interdiction des pesticides, le recyclage des déchets, la réduction de la consommation en eau et la protection des sols.

Nature

Ensemble des êtres vivants sur la terre qui regroupe les animaux, les humains, les végétaux, les minéraux.

Niche écologique

Une niche écologique correspond à la « position » occupée par une espèce animale ou végétale dans un écosystème. Elle est caractérisée par l'ensemble des paramètres environnementaux dont dépend l'espèce donnée pour se développer. Deux espèces différentes ne peuvent pas vivre durablement dans une même niche écologique.

Renforcement du maillage végétal

La création d'espaces verts et la végétalisation du bâti ou des rues offrent des refuges à la biodiversité et constituent des continuités écologiques linéaires ou en « pas japonais » indispensables à ses déplacements afin de s'alimenter, s'abriter et se reproduire.

Réservoirs de biodiversité

Ce sont des zones sources de biodiversité. Ils abritent des habitats variés et permettent aux espèces de trouver refuge, de s'alimenter et de se reproduire. Ils sont à préserver et à renforcer sur l'ensemble du territoire.



En route vers la nature 13e arr.
©N.ROBIN



PROPAGÉ Père-Lachaise©J.P VIGUIÉ

Sciences participatives

Ces programmes de recherche associent scientifiques et citoyens pour améliorer les connaissances. Le public contribue à la collecte de données concernant les milieux et les espèces. Ces dispositifs permettent non seulement de récolter de très nombreuses données mais il constituent également de formidables outils de sensibilisation du public.

Services écologiques

Ce concept désigne les bienfaits que la nature procure à l'homme, y compris en ville. La couverture végétale permet par exemple de lutter contre le réchauffement climatique et les risques d'inondation, d'améliorer la qualité de l'air, de renforcer l'isolation thermique des immeubles grâce aux toits et murs végétalisés, etc.

Sols stabilisés

Types de revêtement utilisé pour la confection de routes, de chemins ou d'allées. Les sols stabilisés sont composés d'un mélange de graviers, de sable et de liant. Suivant la proportion des matériaux employés, ces sols peuvent être plus ou moins perméables facilitant l'infiltration de l'eau dans le sol. Ils peuvent accueillir la végétation spontanée ou être volontairement ensemencés, participant ainsi à la trame verte.



Rue des Thermopyles 14e arr.
©T.LEROUX

Trames Verte et Bleue

Issue du Grenelle de l'Environnement, cet outil d'aménagement porte l'ambition d'enrayer le déclin de la biodiversité au travers de la préservation et de la restauration des continuités écologiques pour permettre aux espèces animales et végétales de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer etc.



Sentier Seine Bois de Boulogne©X.JAPIOT

Végétalisation du bâti

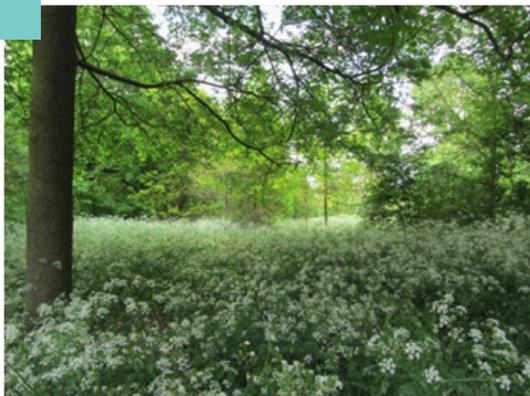
Les toits et murs végétalisés permettent d'intégrer les bâtiments dans le maillage vert parisien et de les rendre plus accueillants pour la faune et la flore. De nombreuses techniques existent pour permettre la création de milieux favorables à la biodiversité.



Biopark 13e arr. ©E.RENOUARD



Végétaliser les toitures ©P-R TAKACS



Bois de Vincennes ©P-R TAKACS

Zone d'évolution naturelle

Espace où la végétation, la faune et le milieu évoluent spontanément sans intervention humaine.